



# Les Nouvelles de **MANHAY**

Périodique d'Informations Communales



Le site des étangs du curé à Malempré



service des eaux  
24H/24  
0472/90 57 43



Numéro vert  
de l'administration  
communale : 0800/25959

TRIMESTRIEL • septembre 2013 • N° **51**

Site Internet communal : <http://www.manhay.be>



LES **5** ETAPES  
POUR BIEN  
CONSTRUIRE  
DANS VOTRE  
COMMUNE

<http://magazine.thomas-piron.eu>

*Carrosserie*  
**B/BASTIN** 

info@carrosseriebastin.be  
Tél. : 084/46 61 04 - Fax : 084/46 75 95  
Route de La Roche, 91 - 6990 Hotton

Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8 à 12h  
et de 13h à 18h30 - Samedi : uniquement sur rendez-vous  
Marché : uniquement sur rendez-vous



**MARCHE - HOTTON (Hampteau)**



**Laurent Deville**

Route de l'Auneu, 1  
6960 Odeigne

0495 75 01 97

[www.toiture-deville.be](http://www.toiture-deville.be)

Toiture - Zinguerie - Charpente - Bardage - Isolation

Le souci de la précision, le respect des traditions,  
le goût d'un travail bien fait sont des qualités  
acquises tout au long de la formation.

LD Toiture vous garantit un service de qualité,  
de la préparation aux finitions.

*Claudy HUET*

GSM 0498 97 39 57

**JCH**  
*Computers*

<http://www.jchcomputers.be>

*Vente - Entretien - Réparation PC*  
*Réseau - Internet - Site web*

Route de Bacomboû, Oster, 3 - 6960 Manhay

MAISON  
**monfort**

*vosre*  
*ASSURANCE*  
*COMFORT*



MOBILIERS - CUISINES - DECORATION

Hébronval, 26 - B-6690 VIELSALM

Tél. 080/41 87 41 - Fax. 080/41 84 68  
monfortsa@skynet.be - [www.monfort.be](http://www.monfort.be)

*Menuiserie Générale*  
**SOMLETTE Jean-François**

0472 48 96 91

[www.menuiseriesomlette.com](http://www.menuiseriesomlette.com)

33, Champ de Harre  
6960 HARRE

T/F 086 43 40 57  
info@menuiseriesomlette.com



**CHAUFFAGE ET SANITAIRE**  
**PANNEAUX SOLAIRES**

Installation - Dépannage - Entretien - Vente

**Samrée chauf**

Samrée, 7b - 6982 La Roche

Tél.: 084/44.40.44 - Fax: 084/65.97.60

Michel: 0497/48.03.30 - Francis: 0496/92.56.93

[www.samreechauf.com](http://www.samreechauf.com)

**CLOSSEN**  
Michel & Francis

**manutention**  
**SERVICE**

IMPORT - EXPORT

REPARATION TOUTES MARQUES

Matériel de génie civil **VENTE ET LOCATION**

Transport de machines avec semi surbaissée

**Nouvelles installations au zoning de Vaux-Chavanne**

**Rue du Bois Lardinois - 6960 MANHAY**

Tél. 086/45.53.71 - Fax 086/45.00.75 - Gsm 0478/90.85.64  
manutention.service@skynet.be

Chariots élévateurs,  
Mini-pelle,  
Chargeurs,  
Téléscopiques,  
etc...

## SOMMAIRE

### 3 Le mot du Bourgmestre

### 4 Informations communales

- Les décisions du Conseil communal

### 7 Informations générales

- Abattre un arbre ou une haie : ce qu'il faut savoir !
- Alzheimer Café
- Ça bouge au parc à conteneurs !
- Patrimoine remarquable en pierre-sèche à Malempré!
- La Province de Luxembourg peut vous aider à financer vos études supérieures !
- Développement durable : ateliers d'information
- Comparez avant de vous engager
- Commémoration du centenaire 14-18
- Le surendettement
- Sorties culturelles
- Article 27, qu'est-ce que c'est?
- Amnesty
- Les stages de l'été
- L'asbl Sillage lance son Snoezelen
- Vert pomme
- La maison du diabète
- Soutenir le CMH
- Appel aux affiliations
- La ligue des familles
- Integra plus
- Formation permis de conduire
- Sport-Fun-Culture
- Je cours pour ma forme
- Nos sportifs mis à l'honneur
- Camps de jeunes 2013
- L'horaire du car ONE modifié
- L'éclairage public
- Les aboiements intempestifs
- La police vous informe
- Le parc chlorophylle

### 22 Carnet civil

### 22 Syndicat d'Initiative

**Au cours du prochain trimestre, les bureaux seront fermés aux dates ci-après :**

**27 et 28 septembre**  
**1er et 2 novembre**  
**11, 15 et 16 novembre**

### Prochaine parution du bulletin communal

Le prochain bulletin communal paraîtra la semaine du 09 au 13/12/2013. Les informations à paraître doivent nous parvenir pour le 04 novembre.

## LE MOT DU BOURGMESTRE

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Durant les beaux mois d'été qui nous ont fait oublier un hiver qui n'en finissait pas, des jeunes ont comme chaque année épaulé nos équipes d'ouvriers dans différents travaux de peinture, de nettoyage, d'élagage. Je tiens ici à les féliciter et à les remercier vivement d'avoir participé à l'embellissement de notre verte commune.

L'église de Dochamps s'est parée de nouveaux châssis et d'une peinture complète de ses murs et de son plafond. Elle vient de participer en tant que bâtiment classé aux Journées du Patrimoine "Extra" ordinaire des 7, 8 et 9 septembre. Un office festif est par ailleurs prévu ce samedi 28 septembre.

La ligne du Tramway Touristique de l'Aisne qui relie Erezée à Dochamps est en voie d'extension pour quitter les vallées de l'Aisne et de la Lue et gagner les escarpements de Lamorménil.

La phase 1 des travaux de mise en place des tuyaux du réseau de chaleur de Malempré et du renouvellement des conduites d'eau vient de débiter.

Les réunions pour le 2<sup>e</sup> PCDR ont repris et je ne puis que vous inviter à participer ces 2 derniers week-ends de septembre aux visites organisées dans chaque village par les agents de la Fondation Rurale de Wallonie. C'est à vous d'aider à façonner l'avenir et le devenir de votre commune. Soyez donc proactifs.

Ne perdez pas de vue les manifestations prévues pour commémorer le centenaire de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale à Manhay. Le comité qui s'y attèle a encore besoin de documents et de souvenirs : je vous invite à les mettre à leur disposition.

Avant de vous souhaiter à tous une bonne rentrée empreinte de bonnes résolutions, tant pour les enfants, les parents et les enseignants, je me dois en votre nom à tous de remercier le Roi Albert II et la Reine Paola pour les 20 ans qu'ils ont consacrés à notre pays et je présente tous nos meilleurs voeux à notre Roi Philippe et à notre Reine Mathilde.

Bien à vous,

Robert Wuidar,  
Bourgmestre.



## INFORMATIONS COMMUNALES

### LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

**SÉANCE DU 04 JUIN 2013**

#### COMPTE 2012 DU C.P.A.S.

Le Conseil approuve le compte 2012 du C.P.A.S. se clôturant comme suit :

	+ / -	Ordinaire	Extraordinaire
1. Droits constatés Non-valeurs et irrécouvrables	=	1.036.571,67 623,59	367.505,24 0,00
Droits constatés nets Engagements	= -	1.035.948,08 836.169,54	367.505,24 367.505,24
<b>Résultat budgétaire Positif</b>	=	199.778,54	0,00
2. Engagements Imputations comptables	-	836.169,54 812.188,20	367.505,24 352.118,54
Engagements à reporter	=	23.981,34	15.386,70
3. Droits constatés nets Imputations	-	1.035.948,08 812.188,20	367.505,24 352.118,54
<b>Résultat comptable Positif</b>	=	223.759,88	15.386,70

#### COMPTE COMMUNAL 2012

Le Conseil approuve le compte communal de l'exercice 2012 aux montants ci-après :

	Ordinaire	Extraordinaire
1. Droits constatés Non-valeurs et irrécouvrables	10.372.872,53 27.058,00	4.298.392,68 0,00
Droits constatés nets Engagements	10.345.814,53 7.246.142,19	4.298.392,68 4.736.877,32
<b>Résultat budgétaire</b>	Positif : 3.099.672,34	Négatif : 438.484,64
2. Engagements Imputations comptables	7.246.142,19 6.976.398,51	4.736.877,32 2.136.619,50
Engagements à reporter	269.743,68	2.600.257,82
3. Droits constatés nets Imputations	10.345.814,53 6.976.398,51	4.298.392,68 2.136.619,50
<b>Résultat comptable</b>	Positif : 3.369.416,02	2.161.773,18

#### MODIFICATION BUDGETAIRE N°1 DE LA COMMUNE – ORDINAIRE – EXTRAORDINAIRE

Le Conseil approuve la modification budgétaire n°1 – Service Ordinaire – se présentant comme suit :

	Recettes	Dépenses	Solde
D'après le budget initial	14.163.305,78	13.455.437,18	707.868,60
Augmentation de crédit (+)	798.641,84	1.675.969,39	-877.327,55
Diminution de crédit (+)		-759.017,74	759.017,74
<b>Nouveau résultat</b>	<b>14.961.947,62</b>	<b>14.372.388,83</b>	<b>589.558,79</b>

Et la modification budgétaire n°1 – Service Extraordinaire – se présentant comme suit :

	Recettes	Dépenses	Solde
D'après le budget initial	9.088.977,49	9.088.977,49	0,00
Augmentation de crédit (+)	265.328,71	267.128,71	-1.800,00
Diminution de crédit (+)	-75.000,00	-77.354,10	2.354,10
<b>Nouveau résultat</b>	<b>9.279.306,20</b>	<b>9.278.752,10</b>	<b>554,10</b>

#### MARCHE TRAVAUX ET FOURNITURES POUR LA POSE DE CLOTURES ET GYROBROYAGE – HETRAIE DE LA FAGNE DE LA GOUTTE

Le Conseil décide d'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé à 32.703,73 € TVA comprise du marché relatif aux travaux et fournitures pour la pose de clôtures et gyrobroyage à la "HETRAIE DE LA FAGNE DE LA GOUTTE".

#### MARCHE REMPLACEMENT MATERIEL INFORMATIQUE

Le Conseil décide d'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé à 35.888,00 € TVA comprise du marché "REMPLACEMENT DU MATERIEL INFORMATIQUE" à l'administration communale,

#### DECOMPTE FINAL DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LOGEMENTS SOCIAUX A L'ANCIEN PRESBYTERE D'ODEIGNE

Le Conseil décide d'approuver le décompte final des travaux de restructuration de l'ancien presbytère d'Odeigne en 4 logements sociaux effectués par l'entreprise Pirotte de Harre au montant final de 400.739,88 €, TVA comprise.





**Vincent JORIS**

Samrée, 83D  
6982 LA ROCHE  
GSM: 0497/17.89.76  
www.v-n-j.be  
TVA: BE 878.987.472

## TOITURE & MENUISERIE

Charpente - Ossature bois  
Couverture - Zinguerie  
Menuiserie Intérieure  
et extérieure  
Chassis Bois-PVC-Alu  
Manutention avec camion grue  
Nacelle - Treuil (25 mètres)

DEPUIS 1960



Votre distributeur :

**MAZOUT LERUSE S.A.**

Aywaille : 04/384 41 83



**POUR VOTRE CONFORT :**  
**COMMANDE 24H/24**  
Visitez aussi :  
[www.mazoutleruse.be](http://www.mazoutleruse.be)

## Systèmes d'alarme et vidéo surveillance

GSM: 0495/777.517

**ADLS** sprl



Agrégation SPFI: 20-1404-02

ADLS@skynet.be

La fourche, 29 - 6960 Manhay

# Pompes - funèbres Rochoises Funérarium

S.A. HECK

Rue de Cielle, 18 - B-6980 La Roche-en-Ardenne

Tél. 084.41.15.60 / 41.15.49 - Fax 084.41.15.42

Funérarium MANHAY, route d'Erezée 1a Tél. 086.45.61.31

Organisation complète de funérailles

caveaux - monuments

<i>Dochamps:</i>	<i>Mad. M.E. Gillard-Seleck</i>	<i>084.44.44.84</i>
<i>Grand-Menil, Manhay:</i>	<i>Mad. Christelle Finfe (Côté Jardin)</i>	<i>086.45.62.00 / 45.57.15</i>
<i>Harre, Champ de Harre</i>		
<i>Fays, Deux-Rys:</i>	<i>Mons. P. Alexandre</i>	<i>0479/51.51.41 - 086.43.37.03 / 43.30.26</i>
<i>Freyneux :</i>	<i>Mons. Johnny Dehard</i>	<i>0497/11.01.48 - 086.45.51.35</i>
<i>La Fosse:</i>	<i>SPRL Annet</i>	<i>086.45.51.79</i>
<i>Malempré:</i>	<i>Mad. J. Sépult</i>	<i>086.45.51.80</i>
<i>Odeigne-Oster:</i>	<i>Mad. J. Mottet</i>	<i>086.45.52.50</i>

**SÉANCE DU 11 JUILLET 2013**

**APPEL À PROJETS TOURISME MÉMORIEL**

Le Conseil approuve et ratifie la délibération du Collège communal du 14 mai 2013 relative au nouvel appel à projets lancé par le Ministre FURLAN concernant tous travaux de construction et/ou d'aménagement en équipement destinés à augmenter l'attrait touristique d'un lieu de mémoire de la Première Guerre mondiale et décidant d'approuver le dossier des travaux de remise en état de diffé-

rents monuments commémoratifs de la guerre 14-18 au montant estimé à 12.459,08€ et de s'engager à :

- maintenir l'affectation touristique prévue dans la demande de subvention pendant un délai de 15 ans prenant cours le 1er janvier qui suit l'année de la liquidation totale de la subvention ;
- prévoir au budget la quote-part d'intervention financière complémentaire de 10% ;
- entretenir en bon état la réalisation subventionnée.

**SÉANCE DU 13 AOÛT 2013**

**MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°1 DU C.P.A.S. – SERVICES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE.**

Le Conseil approuve la modification budgétaire n° 1 du C.P.A.S. – Service Ordinaire – Service Extraordinaire – aux montants ci-après :

**Service Ordinaire**

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	912.622,10	912.622,10	0,00
Augmentation de crédit	73.095,72	50.122,65	22.973,07
Diminution de crédit	-31.645,72	-8.672,65	-22.973,07
Nouveau résultat	<b>954.072,10</b>	<b>954.072,10</b>	<b>0,00</b>

**Service Extraordinaire**

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	123.460,84	123.460,84	0,00
Augmentation de crédit	5.000,00	5.000,00	0,00
Diminution de crédit	0,00	0,00	0,00
Nouveau résultat	<b>128.460,84</b>	<b>128.460,84</b>	<b>0,00</b>

**TRANSFORMATION ET RÉHABILITATION DES ANCIENNES REMISES DE LA GARE DU VICINAL ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS – 2 LOTS – APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION**

Le Conseil décide d'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché "TRANSFORMATION ET REHABILITATION DES ANCIENNES REMISES DE LA GARE DU VICINAL ET AMENAGEMENT DES ABORDS - 2 LOTS", établis par l'auteur de projet, Lacasse-Monfort à Lierneux ainsi que le plan de sécurité et de santé y relatif.

Le montant estimé s'élève à 1.239.393,51 €, 21% TVA comprise.

**PISTE D'ATHLÉTISME À MANHAY – CONVENTION COMMUNE / ATHÉNÉE ROYAL VIELSAM-MANHAY / ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'INFRASTRUCTURE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE / ROYAL CERCLE ATHLÉTIQUE DE SPA ASBL**

Le Conseil, approuve le projet de convention à passer entre la Commune de Manhay, l'Athénée Royal Vielsalm-Manhay, l'Administration Générale de l'Infrastructure de la Communauté Française et le Royal Cercle Athlétique de Spa ASBL dans le cadre de l'occupation de la piste d'athlétisme située à Manhay, à proximité de l'Athénée Royal, après réalisation des travaux de rénovation.

Ce projet de convention a été établi à la suite de réunions de concertation entre les différentes parties.

**ACCORD DE PRINCIPE SUR LA RÉALISATION D'UNE MAISON MÉDICALE À PROXIMITÉ DU CENTRE DE MANHAY**

Considérant que la médecine générale vit de profonds changements, et ce particulièrement en milieu rural ;  
 Considérant que vu l'éloignement des hôpitaux, la présence de médecins généralistes à Manhay endosse une responsabilité toute particulière ;  
 Considérant que nous devons constater une pénurie de généralistes pour la relève ;  
 Considérant dès lors qu'un centre médical à Manhay est nécessaire pour le bien-être de la population et la sauvegarde de la médecine générale ;

Le Conseil marque son accord sur la création d'une maison médicale à proximité du centre de Manhay.

**SPRL SCIERIE**

**Emile FINFE**

**BOIS - SCIERIE**  
 Station de traitement des bois  
 Bois de construction et industriel  
 Résineux et chènes

2, MOULIN-CRAHAY — 6960 MANHAY  
 Tél. 086/45.57.15 - Fax 086/45.57.68



**GARAGE**

**LESENFANTS Frères**

SPRL  
 Rue des Ecorces 6 - 6960 MANHAY  
 Tél: 086 45 55 75 - Fax 086 45 59 69 - GSM: 0476 22 79 21  
 E-mail : garage.lesenfants@gmail.com

**REPARATIONS MOTEURS - MACHINES AGRICOLES**



**Côté Jardin**

Flowers concepts  
 Plantes d'appartement  
 Serbes mexicaines et fleurs artificielles  
 Atelier floral

Rue Pré des Fossés, 5  
 6960 MANHAY  
 Tél. 086/45.62.00

En collaboration avec les pompes funèbres Rochaises





## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### ABATTRE UN ARBRE OU UNE HAIE : CE QU'IL FAUT SAVOIR !

La commune rappelle aux habitants que **l'abattage ou la modification de la silhouette** (taille sévère, étêtage, réduction de couronne, ou toute action affectant l'avenir du végétal) des arbres et haies remarquables, **en jardin comme en campagne**, exige préalablement la délivrance d'un permis d'urbanisme comme le stipule le CWATUPE. Cette démarche simple et rapide permet d'éviter les abus et ainsi de conserver l'aspect paysager de nos villages et campagnes.



#### Extraits du CWATUPE

**Art. 84.** § 1er. Nul ne peut, sans un permis d'urbanisme préalable écrit et exprès (du collège communal, du fonctionnaire délégué ou du Gouvernement : — Décret du 30 avril 2009, art. 39, 1°)

10° abattre des arbres isolés à haute tige, plantés dans les zones d'espaces verts prévues par un plan en vigueur, ainsi que des arbres existant dans un bien ayant fait l'objet d'un permis de lotir ;

11° abattre ou modifier l'aspect d'un ou plusieurs arbres remarquables ou d'une ou plusieurs haies remarquables, pour autant que ces arbres et haies figurent sur une liste arrêtée par le Gouvernement (voir art. 266 à 270).

**Art. 266.** Pour l'application de l'article 41, § 1er, 7° (lire article 84, § 1er, 11°), du présent Code, sont considérés comme arbres remarquables :

1° les arbres remarquables en raison de leur valeur esthétique ou paysagère, à savoir les arbres isolés à haute tige ou les arbustes, d'au moins trente ans, dans les espaces ouverts, et les arbres corniers ou de limites ;

2° les arbres qui ont fait l'objet d'une étude ou d'un écrit, et dont mention est faite par avis publié au Moniteur belge ;

3° les arbres répertoriés dans l'ouvrage de Jean Chalon, intitulé "1. 134 arbres remarquables de la Belgique" (Namur, 1902), et dont mention est faite par avis publié au Moniteur belge ;

4° les arbres répertoriés dans l'ouvrage l'administration des eaux et forêts, intitulé "Arbres remarquables de la Belgique" (Bruxelles, 1978), et dont mention est faite par avis publié au Moniteur belge ;

5° les arbres classés ou faisant l'objet d'une procédure de classement, conformément à la loi du 7 août 1931 sur la conservation des monuments et des sites, modifiée par le décret du 28 juin 1976 du conseil de la Communauté française ;

6° les arbres répertoriés, individuellement ou en groupe, sur des listes établies annuellement par commune[s] à l'initiative des fonctionnaires délégués.

**Art. 267.** Pour l'application de l'article 41, 1er, 8° (lire article 84, § 1er, 11°), du présent Code, sont considérées comme haies

remarquables :

1° les haies anciennes plantées sur domaine public ;

2° les haies dont la photographie ou la représentation graphique - en raison de l'intérêt esthétique, paysager ou botanique - est reproduite isolément ou dans des publications, à des fins scientifiques, didactiques ou touristiques, et dont mention est faite par avis publié au Moniteur belge ;

3° les haies qui, spécifiquement, ont fait l'objet d'une étude ou d'un écrit, et dont mention est faite par avis publié au Moniteur belge ;

4° les haies classées ou faisant l'objet d'une procédure de classement, conformément à la loi du 7 août 1931 sur la conservation des monuments et des sites, modifiée par le décret du 28 juin 1976 du conseil de la Communauté française ;

5° les haies répertoriées sur des listes établies, annuellement par commune[s] à l'initiative des fonctionnaires délégués.

### ALZHEIMER CAFÉ MANHAY

Une initiative de la Ligue Alzheimer avec le concours de bénévoles, et le soutien du Cpas et du Syndicat d'Initiative de Manhay.

#### REPRISE DES RENCONTRES

les vendredis 20 septembre, 18 octobre et 15 novembre de 14 à 16 heures

Adresse : Voie de la libération, 6 - Bâtiment du Cpas - 6960 Manhay

Pour les personnes à mobilité réduite : rampe d'accès et ascenseur.

**Une difficulté pour vous y rendre?** Merci de nous contacter, il y aura sans doute une solution.

**Personne de contact pour Manhay :** Jeanine Simon - Tél : 0495.73.80.16 et 0497.89.85.07



#### ALZHEIMER CAFE " ACCOMPAGNEZ- NOUS"

**Notre sortie du 21 juin** au restaurant "Haute Ardenne": Nous tenons à remercier la Commune de Manhay pour la mise à disposition du Minibus, grâce auquel nous avons été si nombreux à bien profiter de ce premier jour d'été.

Autre rendez-vous prévu : un repas est prévu le 20 décembre dès 13 heures.

«Au petit creux » chez Jean Paul - Rue du Vicinal à Manhay (Réservation indispensable).

## ÇA BOUGE AU PARC À CONTENEURS !



### Le 21 septembre, « Remorque bâchée, nature préservée ! »

Conduire ses déchets au parc avec une remorque n'est pas sans risques. S'ils sont mal arrimés, les déchets peuvent s'envoler dans la nature alors que l'objectif est qu'ils rejoignent leur filière de recyclage. Au niveau de la sécurité routière, ils représentent également un danger pour les autres usagers.

Cette année, dans le cadre des actions **Pure Province**, la Cellule Développement Durable de la Province de Luxembourg et l'AIVE lancent l'opération « Remorque bâchée, nature préservée ». Le samedi 21 septembre, des filets pour le bâchage des remorques seront distribués gratuitement dans les parcs à conteneurs (dans la limite des stocks disponibles). Et pour féliciter les citoyens déjà équipés, un concours sera organisé afin de gagner des bons d'achat dans les commerces locaux. Plus d'informations sur [www.pureprovince.be](http://www.pureprovince.be).

### Le 19 octobre, c'est la collecte des jouets

La collecte des jouets aura lieu le samedi 19 octobre dans les parcs à conteneurs de l'AIVE. Une action de solidarité qui se répète tous les automnes. Pour des raisons d'hygiène et de respect pour l'environnement, les peluches et les jouets fonctionnant avec des piles ne sont pas acceptés. Par contre, sont les bienvenus des livres, des bandes dessinées, des CD, K7 et DVD, des jouets en bois, des jeux de société, des puzzles (complets !), des petites voitures, camions, garages, des poupées, des jeux de construction ou d'autres jouets facilement lavables.

Au travers de cette collecte, l'AIVE nous rappelle que l'on peut donner directement à différents organismes, et cela tout au long de l'année, des objets encore en bon état (jouets, matériel de puériculture, vêtements, chaussures, mobilier, ...). Ecoles, accueils extrascolaires, associations caritatives, CPAS, Maisons Croix-Rouge, ... sont régulièrement preneurs. [www.aive.be](http://www.aive.be)



### Du 1er au 31 octobre, c'est le Mois de la Grande Collecte !

Les huiles et graisses de friture usagées ne peuvent pas être jetées dans les éviers, ni dans les toilettes, ni dans les égouts, ni dans les poubelles, ni dans la nature, ... La seule filière est le parc à conteneurs. Que deviennent-elles après recyclage ? La grande majorité (98 % !) est transformée en biocarburant de 2ème génération.

Du 1er au 31 octobre, Valorfrit et l'AIVE organisent le Mois de la Grande Collecte. En rapportant vos huiles et graisses de friture usagées au parc à conteneurs, vous pourrez participer à un concours et être peut-être l'heureux gagnant de l'un des cinq vols pour 2 personnes à destination de New York à bord d'un avion volant au biocarburant ! Vous recevrez également, par litre déposé, un bon de réduction de 0,50 € sur votre prochain achat d'huile ou de graisse. Et enfin, pour sensibiliser les jeunes, un supplément du Journal des Enfants sera consacré aux huiles et graisses de friture et un concours organisé. A gagner : une excursion en bus d'une journée pour leur classe à Bruges avec visite guidée de la ville et du Musée de la frite ! [www.valorfrit.be](http://www.valorfrit.be) – [www.aive.be](http://www.aive.be)



**REMORQUE FRIGORIFIQUE**  
**LOCATION - VENTE**

Traiteurs - Particuliers - Chasseurs

En une location, vous gardez fraîche le plaisir de vos aliments.

**CLERX Philippe** Rue des Chasseurs Ardennais, 26 | 6960 Dechamps  
 clerx-refri@hotmail.com Tél/Fax : 084 44 40 56 | 0475 49 37 75

**NOUVEAUTÉ 2013: LOCATION CONTAINERS**

TERRASSEMENT, AMÉNAGEMENT & DÉMOLITION, CITERNE, EMPRIÈREMENTS, LOCATION | SERVICE AGRICOLE

**S. COLLIGNON** sprl

G: 0497 / 17 20 53 - WWW.SC-SPRL.BE  
 CARRIÈRE LA TOUR, 7 | B-6963 MALLEMPRÉ | T+P: 086 / 45 51 05 | INFO@SC-SPRL.BE

**SPAR**

Pour vos achats, pensez SPAR  
 La gérante, Lambert Françoise vous accueille  
 le lundi de 13h30 à 18h30,  
 du mardi au samedi de 9h à 18h30  
 et le dimanche de 9h à 12h

route d'Erezée 4

Ch. & fils  
**Bodson**  
 Outils & Bois

**MENCO** pro

Zoning de Werbomont  
 Allée du Cortil Lava, 2 - 4190 Werbomont  
 info@bodsonsa.be

**086 433 716** - Fax 086 434 083

ALBERT & JULIEN  
**G. DEFRID** sprl

Rue des Beccories, 50  
 6290 MARIVY  
 Tél: +32 (0) 85 45 00 30  
 Fax: +32 (0) 85 45 01 48  
 vanuadon@deyving.be

**MAN IVECO**

**Lesenfants Julien**  
 Entreprise de Maçonnerie

Spécialisé à la Pierre  
 Rue sur les Monts, 41  
 6960 Marhay - Vaux Chavanne

Terrassement  
 Aménagement  
 Transformation  
 Mortier, béton ciré  
 Tél: 0497/76.38.41

julienlesenfants@hotmail.com

Plants pour haies, pour talus, ornementaux, fruitiers, forestiers, rosiers et divers

**PEPINIÈRES PHL.**  
 Philippe LEMBRÉE  
 Rue du Centre, 110  
 B-4990 LIERNEUX

Ventes et enlèvements des commandes:  
 sur rendez-vous

TVA: BE: 0751.096.734  
 GSM: 0498/66.68.25  
 Fax: 080/78.64.28  
 E-mail: lembreeph@skynet.be  
 Internet: www.pepphl.be

- Vente aux particuliers et aux professionnels,
- Catalogue disponible sur demande,
- Voir annonce chaque semaine dans Vlan Échos, rubrique «Jardinage»

**s.a. BDH**  
**B. DEMOITIE**

**ENTREPRISE GÉNÉRALE**

- CHAUFFAGE
- SANITAIRE
- ENERGIES RENOUVELABLES
- TOITURE
- ISOLATION

**Tél. 086/43.37.24 - 6960 HARRE**

www.demoitie-barthelemy.be  
 barthelemy.demoitie@skynet.be



## PATRIMOINE REMARQUABLE EN PIERRE-SÈCHE À MALEMPRÉ!

Appelés communément « les étangs du curé », ce site enchanteur est une œuvre combinée de l'homme et de la nature !

Tout d'abord, l'œuvre de la nature, un beau fond de vallon humide sur terrain fangeux.

Ensuite, l'œuvre de l'homme, une construction en pierre sèche remarquable tant par ses dimensions que sa rareté ! C'est l'unique témoin d'étang de notre région conservant une haute « digue ». Profitant de la forte déclivité du lieu, des hommes ont construit une digue et aménagé les berges en pierre sèche afin de recueillir l'eau du ruisseau associée à celle des fagnes pour créer deux étangs. Si la datation exacte de la construction est inconnue, nous avons découvert qu'elle était antérieure à 1868.

Ce patrimoine « multi-facette » mérite tout autant l'attention des naturalistes que des historiens, le GAL Pays de l'Ourthe souhaite recueillir le plus d'informations possibles afin de restituer un pan de l'histoire locale lié à ce site.

Vous y avez joué durant votre enfance ? Vos parents, vous ont raconté des anecdotes relatives à ces étangs du curé ? Ou vous possédez d'anciennes photos de ce lieu ?

**Alors, n'hésitez pas à prendre contact avec Nathalie Malmedier pour partager vos souvenirs liés à ce site enchanteur !**



**Formation théorique le jeudi 3 octobre à 20 h.**

Où ? Au Parc Naturel des Deux Ourthes, rue de La Roche 8 à Houffalize.

**Initiation le samedi 5 octobre de 10h à 16h.**

Où ? A Wibrin, sur le très beau site des anciennes terrasses de culture.

**Formation 5 jours du 14 au 18 octobre de 8h30 à 16h30.**

Où ? A Heyd (Durbuy)

Actions organisées dans le cadre du projet LEADER « Valorisation des savoir-faire liés au petit patrimoine » mené par le GAL Pays de l'Ourthe en collaboration avec le Parc Naturel des Deux Ourthes.

Nathalie Malmedier, chargée de mission 061/210.406 - nathalie.malmedier@pndo.be



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

## LA PROVINCE DE LUXEMBOURG PEUT VOUS AIDER À FINANCER VOS ÉTUDES SUPÉRIEURES !

**La Province de Luxembourg accorde des prêts aux étudiants domiciliés sur le territoire provincial, bénéficiant ou non d'une bourse d'études, qui éprouvent des difficultés pour subvenir aux frais de leurs études supérieures.**

Les études concernées sont les études de formation générale, technique, professionnelle et autres, de niveau supérieur, y compris les études faites à l'étranger.

Sont exclus du bénéfice des prêts, les cours par correspondance et les cours du soir.

Le montant maximum annuel est de 3.000 € par étudiant. Le prêt consenti sera remboursé avec intérêt à partir de la seconde année qui suit la fin des études. A titre indicatif, pour l'année 2013-2014, le taux est de 2,57 %. Il est revu chaque année.

Les montants à attribuer sont fonction de la situation personnelle et familiale du candidat. Il sera tenu compte de tout avantage déjà obtenu par l'intéressé auprès d'autres organismes accordant des bourses ou des prêts d'études.



Pour l'année scolaire 2013-2014, les demandes de prêt doivent être adressées à Monsieur le Greffier provincial **avant le 31 octobre 2013**. Les demandes seront obligatoirement introduites au moyen du formulaire disponible sur le site Internet de la Province de Luxembourg (sélectionnez la rubrique « Social » puis cliquez sur « Jeunes ») ou auprès de l'administration provinciale.

Le règlement est également consultable sur le site Internet.

PROVINCE DE LUXEMBOURG

[www.province.luxembourg.be](http://www.province.luxembourg.be)

063/212.753.



PROVINCE DE LUXEMBOURG



## DÉVELOPPEMENT DURABLE : ATELIERS D'INFORMATION

### Rénover pour consommer moins d'énergie

Vous vous êtes sûrement déjà demandé comment diminuer votre facture d'énergie. Face à la montée incessante du prix du pétrole, on se sent souvent impuissant, voire découragé. Ces factures pèsent de plus en plus lourd sur le budget des ménages. De plus, toute cette énergie mal consommée représente pas mal de pollution, et la facture environnementale s'alourdit, elle aussi.

#### Apprendre des erreurs du passé

Il y a quelques dizaines d'années, le prix de l'énergie était bien plus bas. Nombres de logements ont été construits ou rénovés sans tenir compte de leur consommation d'énergie : isolation insuffisante voire inexistante, fuites d'air, chauffages mal adaptés...

Dans les années '70, lors de la crise pétrolière, une première prise de conscience de la nécessité d'isoler nos maisons voit le jour. Mais le manque de connaissances des techniques adéquates a conduit à une série de rénovations peu efficaces, voire même génératrices de problèmes sérieux (condensation, moisissures, pourrissements...). C'est donc à la suite de ces déboires que l'on en est arrivé à penser que isolation rimait avec problème d'humidité.

#### Il ne faut pas trop isoler les maisons, sinon elles ne respirent plus

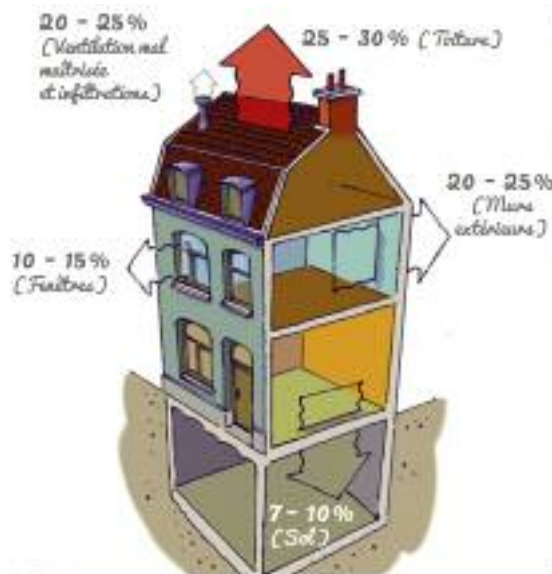
Faux ! Du moins, il ne faut pas faire n'importe quoi ! Isoler sa maison est devenu une évidence et une nécessité de nos jours. Mais il est essentiel de bien comprendre les différents phénomènes qui interagissent au sein d'une maison avant de se lancer.

#### Un atelier d'information accessible à tous

Au travers de cet atelier, tout un chacun pourra comprendre les différentes problématiques liées à l'énergie dans un logement. Au menu : l'isolation, les châssis, le chauffage, la ventilation... mais aussi un aperçu des primes existantes pour ce type de travaux. Le tout présenté de manière simple et ludique.

Indispensable avant d'entamer des rénovations, cet atelier ouvert à tous et gratuit vous aidera à réduire efficacement votre consommation d'énergie.

Organisé par : Asbl Le Trusquin EFT ateliers@trusquin.be 084/32 36 07



Identifier les pertes de chaleur d'un logement



Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel.

Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au **071 74 01 37**  
Fax **071 71 15 76**

[www.regifo.be](http://www.regifo.be)

Ce bulletin est réalisé par : **sprl REGIFO Edition - rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville**

Votre conseiller en communication,  
**Mr Roland Crosset** se fera un plaisir de vous rencontrer.  
Tél : 087 / 26 78 86 (le soir)  
e-mail : [info@regifo.be](mailto:info@regifo.be)



## COMPAREZ AVANT DE VOUS ENGAGER TÉLÉPHONE, GSM, INTERNET, TV : OSEZ COMPARER !

economie

2e

Un Belge sur deux dispose d'un abonnement ou d'un tarif inadapté par rapport à ses vrais besoins en matière de télécommunications.

Qu'il s'agisse

d'un pack « téléphone fixe, internet, TV numérique »,

d'une carte de GSM prépayée ou

d'un abonnement,

la plupart d'entre nous n'a souvent aucune idée de ce qui lui est vraiment nécessaire.

Ainsi, par méconnaissance, nous optons pour une formule très, voire trop large de peur de ne pas disposer d'une vitesse ou d'une capacité de téléchargement suffisante.

Ou encore, par conservatisme, nous gardons le même abonnement durant plusieurs années sans pouvoir bénéficier des baisses constantes de prix observées sur le marché.

C'est pourquoi le SPF Economie mènera en cette fin d'année 2013 une vaste campagne d'information en collaboration avec toutes les communes intéressées pour aider directement toutes ces personnes à mieux connaître leur profil d'utilisateur et à trouver parmi les offres des opérateurs sur le marché celle qui leur correspond le mieux.

Cette campagne se déroulera entre les 18 et 29 novembre 2013 et s'adressera à tous les citoyens.

Durant cette période, **la Commune de Manhay** offrira (avec l'appui d'une équipe du SPF Economie) pendant deux jours, l'aide nécessaire aux citoyens pour leur apprendre à évaluer leurs besoins réels en matière de télécoms et comparer les offres des opérateurs sur base du simulateur développé par l'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT) : <http://www.meilleurtarif.be/>

Pour effectuer cette comparaison, les citoyens pourront se rendre dans les locaux de la Gare du Vicinal (espace informatique). Les dates exactes seront communiquées ultérieurement.

Pour plus de facilité, nous vous conseillons de vous munir de vos dernières factures de téléphone, GSM, internet ou TV.

Vérifier avec nous quels sont vos réels besoins en matière de télécommunications ne peut qu'être bénéfique. Car ne l'oublions jamais, tout à un prix !

**Plus que jamais, osez comparer !  
Ensuite, ce sera à vous de choisir...**



Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la 1ère guerre mondiale à Manhay, nous cherchons toujours des renseignements en vue de la finalisation d'une brochure qui est en cours de rédaction.

Nous avons déjà pu réunir tous les manuscrits, articles et livres concernant cette période pour la commune de Manhay. Nous possédons également tous les renseignements sur les monuments de la commune. De nombreuses personnes nous ont également permis de prendre connaissance d'objets et souvenirs personnels

concernant la vie de membres de leur famille ou d'habitants de leur village lors de la première guerre mondiale et nous les en remercions chaleureusement.



### **Pour nous permettre de clôturer notre travail, nous lançons un dernier appel.**

Vous qui avez eu un père, un grand père, un oncle ou une connaissance de votre village qui a fait la guerre 14-18 : auriez-vous dans vos albums de famille une photo de votre aïeul en uniforme de l'époque ?

Si vous possédez également d'autres objets, écrits ou souvenirs divers (cartes postales, courriers, souvenirs mortuaires, décorations, diplômes, carte d'anciens combattants, carnet de mobilisation...) concernant des habitants de la commune de Manhay qui ont combattu en 14-18 ou ont été réquisitionnés comme travailleurs en Allemagne ou ont été faits prisonniers comme présumés francs-tireurs, nous pouvons venir avec un scanner ou un appareil photo afin de reproduire vos documents sans les emporter !

### **Voici le genre de document qui peut nous intéresser :**

**Photo**



**Livret mobilisation**



**Carte envoyée à un soldat**



**Thierry Detroz : 086 455415 - [detroz.strauchen@cybernet.be](mailto:detroz.strauchen@cybernet.be)  
Eddy Monfort : 086 321123 ou 0491/074925 - [e.monfort@belgacom.net](mailto:e.monfort@belgacom.net)**





## LE SURENDETTEMENT !!!!

Si vous rencontrez des difficultés de paiement, réagissez rapidement.

### Qu'est-ce que le surendettement ?

Pour qu'une personne se retrouve dans une situation de surendettement, il faut un déséquilibre durable entre les rentrées financières et les dettes.

Une dette est une obligation d'un débiteur envers un créancier.

La dette naît :

- De la **loi** (contributions,...)
- D'une **volonté** (contrat de prêt, de bail, consommation de biens ou services,...)
- D'un **fait** (accident, dégâts, ...)

Beaucoup de personnes vivent donc avec des dettes liées à leur vie quotidienne.

Être endetté n'est donc pas un problème tant que l'on peut y faire face. Malheureusement, certains rencontrent des difficultés passagères (dépenses imprévues, pertes d'emploi,...) et se retrouvent très vite dans une situation d'endettement.

Si tel est votre cas, OSEZ pousser notre porte, ensemble, nous chercherons les meilleures solutions pour sortir de cette situation.

### Qui est le médiateur ?

Le médiateur assure le relais entre le débiteur et ses créanciers : le débiteur trouve dans le médiateur une personne qui l'aide à faire face à ses dettes. Pour leur part, les créanciers ont face à eux un interlocuteur avisé en la personne du médiateur de dettes.

**La base du travail de la médiation est la volonté personnelle de l'intéressé de régler sa situation de surendettement.** Le débiteur s'engage à respecter les plans négociés par l'intermédiaire du médiateur et à avertir le médiateur de toute difficulté ou changement dans sa situation.



### Comment se déroule la médiation ?

Toute personne désireuse de faire appel à notre service est d'abord reçue en permanence. A ce stade, nous écoutons la personne, nous tâchons de décrypter sa demande et sa motivation. Il peut s'agir d'un conseil à donner, d'une urgence à traiter, d'un problème ponctuel à résoudre, d'un cas d'endettement léger.

**Il est important de souligner que notre travail est une activité de longue haleine et exige une collaboration de la part des personnes dans la mesure où elles sont tenues de nous fournir les informations et documents demandés, de venir aux rendez-vous fixés, de respecter les plans d'apurement proposés. Sans cette collaboration, nous n'arriverons à aucun résultat, la qualité de notre travail en dépend.**

Ensuite, nous présentons le service ainsi que le type de conseils et de soutien que nous sommes à même d'offrir, nous exposons le mode de collaboration que nous souhaitons mettre en place, nous approfondissons les différents postes du budget.

Avec l'usager, nous dressons un budget et recherchons quel est le minimum de revenu indispensable pour mener une vie conforme à la dignité humaine. Ce travail étant effectué, nous déterminons sur base des revenus et des dépenses, la quotité disponible qui servira à rembourser les créanciers. Nous établissons également la liste des dettes et si l'usager ne possède pas tous les renseignements, nous interrogeons les créanciers. A ce stade, notre rôle consiste également à vérifier les décomptes sur base des prescriptions légales ainsi que les délais de prescription.

Une fois ce travail accompli, nous étudions, en accord avec l'usager, un plan de remboursement à présenter aux créanciers et nous le leur proposons ensuite avec une argumentation à l'appui.

La guidance budgétaire nous permettra d'accompagner les personnes surendettées qui éprouvent des difficultés à gérer un budget (absence du sens des priorités, achats compulsifs,...) de manière à les structurer et à développer leur degré d'autonomie. Cette guidance englobe notamment la gestion des paiements pour le compte des personnes.

**Pour tous renseignements complémentaires,  
adressez-vous à notre médiatrice de dettes : Nathalie ANTOINE - 086/45.50.94  
Permanences : Mardi, Mercredi et Vendredi (matin)  
Sur rendez-vous : Mardi et Vendredi (après-midi)**



**Jansen T. sprl**

Réalise toutes  
toitures,  
tuiles, ardoise,  
zinc, roofing,...

**Ossature bois**

Col de Lamormenil, 22  
6960 MANHAY - Tél. 086 38 79 19  
E-mail : jansen.t@skynet.be - Entreprise agréée

CONSTRUCTION - TRANSFORMATION

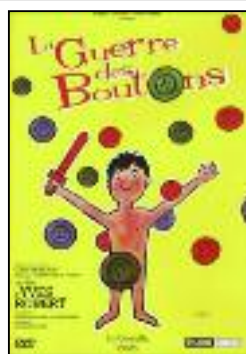
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

**LEBOUTTE  
DOMINIQUE**

Tél. 086 434 423  
Gsm 0488 159 959

LA FANGE 5 - 6960 HARRE MANHAY

## LE COMITÉ CULTUREL VOUS INVITE À SES SORTIES CULTURELLES



**Vendredi 20 septembre 2013 – 13h30 - à la Salle de L'ENTENTE à MANHAY dans le cadre du ciné-bulle**

**La guerre des Boutons** d'Yves Robert

**Une collaboration du centre Croix-Rouge de Manhay, de la commune de Manhay et de Mr Bodson, directeur des écoles communales de Manhay.**

Un film diffusé uniquement aux élèves des écoles primaires de la commune de Manhay

**Paf : 1€**

**Pour plus d'information:** Yves Bodson-Tél: 0498 60 46 79

Caroline Michaud-Nérard - montedansmabulle@gmail.com

Saïd Gater-Tél: 086 43 01 70 - said.gater@croix-rouge.be

**Vendredi 20 septembre 2013 – 20h00 - à la Salle de L'ENTENTE à MANHAY dans le cadre du ciné-bulle**

**MADemoiselle** de Tony RICHARDSON

**Ouverture des portes à 19h30/ séance à 20h00**

Tout paraît paisible dans ce petit village de Corrèze, si ce n'est la venue saisonnière de bûcherons italiens. Et c'est pour l'un d'eux, viril et irrésistible, que l'institutrice du village, vieille fille perverse et refoulée, brûle de désir. Lorsqu'une série d'incendies dévaste les fermes environnantes, le beau Manou apparaît comme le coupable idéal... de crimes commis par nulle autre que Mademoiselle. Elle s'offrira à lui par une nuit d'orage avant de faire porter les soupçons sur lui et de l'accuser de viol.

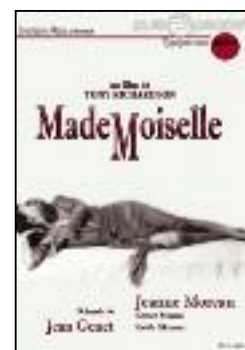
**Paf : 2€ - Boissons après la séance. - Art 27 : 1.25€**

**Pour plus d'information:**

Caroline Michaud-Nérard - montedansmabulle@gmail.com

Saïd Gater Tél: 086 43 01 70 - said.gater@croix-rouge.be

Maggy Van Lerberghe 086 45 54 39 (après 17h00) ou 0498 40 41 95



**Samedi 21 septembre 2013 - 19h :** Centre culturel de Durbuy (Barvaux) : Présentation de la saison culturelle 2013-2014  
**(44 places réservées)**



**Judi 26 septembre 2013** Théâtre gestuel - danse | JOSEPHINA | par la Cie ChaliWaté | 20h |

**Maison de la Culture | Marche ⇒ Entrée gratuite !!!**

**(Possibilité de s'y rendre en PROXIBUS – 44 places réservées)**

Un condensé de pur bonheur sur fond de tango entre mime et contorsion, danse et théâtre, burlesque et poésie. Un duo passionné et passionnant qui séduit d'emblée.

Dans son 20 m<sup>2</sup>, Alfredo est seul et pourtant accompagné. "Voilà le mystère. Toute l'affaire est là-dedans". Au travers de jeux de mots et de gestes, d'ellipses et d'indices, une absente omniprésente, Joséphina, occupe l'espace... Que s'est-il passé trois mois plus tôt? Au fil des partitions physiques, à demi-mot et à demi-geste des fragments de vie et d'intimité sont dévoilés. Quelle piste suivre ou croire? Empreintes gestuelles et traces sonores s'entremêlent, cherchant à révéler le fin mot de l'histoire...

**Samedi 05 octobre 2013 – 20h30 - Au Centre culturel de Durbuy (Barvaux)**  
**Snacks par la Compagnie Héliotrope de et avec Bernard Senny – 1h, dès 7 ans**

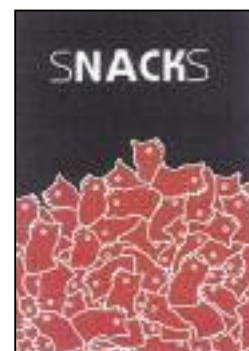
Vision clownesque de la vie, la métamorphose et la mort du poulet de consommation. C'est drôle, c'est grinçant, et plus proche des "temps modernes" de Chaplin que d' "Evil Dead" ...

Welcome to Snacks World! Le poste 609 est opérationnel. Pour lancer un cycle, frappez dans les mains! Une poule, une poule pondeuse. Frappez dans les mains! Des œufs... Insérez les œufs dans la couveuse! Ecllosion...Triage... Engraissement ... Produit fini! Bravo 609. Poule pondeuse épuisée, évacuation. Videz la corbeille..."

Snacks, un spectacle qui pose un regard sur la distance que l'homme a mise entre lui et l'animal qu'il consomme. Qui mange-t-on, que mangeons-nous?

**Paf. : 13 € - Prévente : 10€ - Chèque culture : 9 € – Abonnement : 8 € - Art 27 : 1.25 €**

**Prix réduit groupes à partir de 20 personnes (UNIQUEMENT si inscription auprès de Maggy 0498/404195 – 086/455439 (après 17h00) : 5 €**







**Samedi 05 octobre 2013 - 20h00 à la salle de L'ENTENTE à MANHAY dans le cadre du ciné-bulle**

### FAHRENHEIT 451

Un film en couleur de François Truffaut, 1966, plein d'humour, d'amour, de poésie et de suspense. Dans une société où la connaissance est considérée comme un danger, les livres sont interdits. Le métier de Guy Montag consiste à les repérer et à les détruire par le feu. Mais un jour, sa rencontre avec Clarisse le pousse à remettre son activité en question...

Une histoire parlant d'un futur imprévisible imaginée et écrite par Ray Bradbury en 1953. Une réflexion poétique et drôle trouvant différents ancrages dans l'Histoire et permettant un questionnement sur l'évolution de notre société d'aujourd'hui...

Pour plus d'information: Caroline Michaud-Nérard - montedansmabulle@gmail.com

Saïd Gater Tél: 086 43 01 70 - said.gater@croix-rouge.be

Maggy Van Lerberghe 086 45 54 39 (après 17h00) ou 0498 40 41 95

### Mercredi 04 décembre 2013 à 15h00 - Au Centre culturel de Durbuy (Barvaux)

#### Les déménageurs – 10ème anniversaire - Chanson jeune public, 1h, dès 3 ans

Les déménageurs, ce sont 3 spectacles créés de main de maître par Yves Barbieux aux commandes, Marie-Rose Mayele (Lili) au chant et à la danse, Perry Rose (Nelson) au chant et à la guitare, Thierry Hercot (Stoul) au chant et à la vielle et Jonathan De Neck ou Didier Laloy (Georges) à l'accordéon.

Plus de 800 concerts à leur actif, plus de 400.000 spectateurs et plus de 20.000 albums vendus. Pour les milliers d'enfants et parents fidèles, l'occasion était trop belle de les remercier et de fêter avec ce public toujours plus important le 10ème anniversaire par la création, d'un spectacle unique reprenant leurs plus grands succès et quelques inédits.

Avec l'extra scolaire de Durbuy



**P.A.F. : 15 € - Prévente : 12 € - Chèque culture : 11 € – Abonnement : 8 € - Art. 27 : 1.25 €**

**Prix réduit groupes à partir de 20 personnes (UNIQUEMENT si inscription auprès de Maggy 0498/404195 – 086/455439 (après 17h00) : 5 €**

**TOUTES LES INSCRIPTIONS, MEMES ORALES, SERONT CONSIDEREES COMME DEFINITIVES. EN CAS DE DESISTEMENT, MERCI DE TROUVER DES PERSONNES POUR VOUS REMPLACER.**

Pour les détails pratiques, surveillez votre boîte aux lettres

Contacts : 0495/261133 Anne Mottet - 0498/404195 – 086/455439 (après 17h00) Maggy Van Lerberghe

## ARTICLE 27, QU'EST-CE QUE C'EST?

Une partie de la population est éloignée de l'espace culturel par des freins économiques, psychologiques, sociologiques.... Luttant contre ce constat élémentaire, le projet-pilote Article 27 est né en février 1999 à Bruxelles, avec comme référence ambitieuse, l'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : "**Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent**". Le but initial d'Article 27 est de contribuer à la démocratisation culturelle.

Pour passer aux actes, le premier pas a été de garantir la réduction du prix d'achat des places aux manifestations culturelles. En effet, sortir de chez soi, aller voir un spectacle, un film, découvrir des musées ... ça coûte! Article 27 permet alors aux personnes disposant d'un faible revenu d'accéder à de multiples manifestations culturelles contre 1.25€ : théâtre, concert, stage et atelier, exposition, patrimoine, musées, cinéma, danse, opéra, conte ...



### Qui a droit à cette action?

De façon idéale, l'action de l'asbl Article 27 vise toute personne bénéficiant d'une aide à l'insertion sociale et/ou professionnelle.

Est donc utilisateur potentiel d'Article 27 : toute personne étant inscrite dans l'une des associations qui luttent contre la pauvreté et conventionnées avec Article 27. Nous pouvons citer, par exemple, le CPAS de MANHAY qui fait partie de la cellule Article 27 Nord-Luxembourg.

### Quelles activités puis-je faire?

Il est possible d'utiliser les tickets partout en Communauté française Wallonie-Bruxelles. Il faut cependant faire attention à ce que le lieu culturel dans lequel vous vous rendez soit partenaire d'une cellule Article 27. Pour en être informé, le meilleur moyen est soit de téléphoner à la cellule concernée, soit de visiter le site internet : [www.article27.be](http://www.article27.be), ou bien encore de demander la brochure à votre assistant(e) social(e).

### Où puis-je obtenir des tickets? Comment les utiliser?

Pour avoir vos tickets, vous devez vous rendre dans votre service social ou votre CPAS et les demander à l'assistant(e) social(e) :

- Choisissez une sortie culturelle;
- Réservez votre place auprès du partenaire culturel dès que possible, de façon à obtenir une place de qualité;
- Présentez-vous chez le partenaire culturel ¼ d'heure avant la représentation avec votre ticket et 1.25 €

## GROUPE 171 AMNESTY - MANHAY/VIELSALM



Le groupe Amnesty 171 Manhay Vielsalm, propose la première semaine d'octobre une exposition « **devoir de regard ; ouvrir les yeux, c'est déjà agir** ». Cette exposition de photographies significatives prises par de grands photographes notamment des Belges, permet d'intéresser un grand nombre de personnes. Des clichés de qualité pour donner un visage aux personnes pour lesquelles les militants d'Amnesty se battent.

Celle-ci est itinérante et parcourt toute la Belgique. Elle sera présente à Manhay à la maison communale du mercredi 2 octobre au dimanche 6 octobre inclus.

Mercredi 2 octobre à 19h : inauguration - Jeudi 3 octobre (ouvert aux écoles) de 9h à 16h

Vendredi 4 octobre (ouvert aux écoles) de 9h à 19h

Samedi 5 octobre de 10h à 20h - Dimanche 6 octobre de 10h à 16h

Au plaisir de vous y rencontrer...

Les membres du groupe 171

Jeannot Jobe, Jean-Luc Gosset, Nancy Muhlen, Elodie Bechoux, Alain Remy, Malou Hubert, James Noirbenne, Laurence Collignon, Julie Remy, Anny Misson, Pierre Nicolas.



## LES STAGES DE L'ÉTÉ : PETIT BILAN



### Athénée Royal Manhay - Stages été 2013

Encore une fois les enfants de notre commune ont pu profiter du large choix d'activités proposées par sport-fun-culture.

A savoir : 3 semaines à thème pour les bambins sportifs et créatifs, le monde de madagascar et excursion au monde sauvage d'Aywaille, les 5 sens et visite à Houtopia, la musique et création d'instruments. Les plus âgés ont quand à eux apprécié le stage Mini Koh-lanta, Koh-lanta / Chasse et pêche, Danse orientale / Déco-mode, C'est pas sorcier / Fun Athlétique, Vélo / Raquettes, Football / Sports fun.

Le dernier jour de stage, les joueurs de foot se sont rendus à Gouvy pour un grand tournoi inter-stages (Houffalize, Gouvy, Manhay et Vielsalm), les 6-9 ans ont brillamment remporté le tournoi, les 9-12 ans terminant à la 3ème place.

Les bonnes conditions climatiques, un cadre de travail remarquable, un encadrement de qualité et une aide précieuse de l'administration communale pour les déplacements ont contribué au succès de cette 7ème année de stage à Manhay.



Merci à tous les enfants, moniteurs et parents pour leur enthousiasme et leur disponibilité.

Philippe Dubois,  
responsable SFC  
sur le site de Manhay.

### Les stages à Vert Pomme

Que du bonheur lors de notre stage en partenariat avec le CEC l'Atelier de Marcourt cet été sur le terrain de Vert Pomme à Harre. Une semaine magnifique, des enfants enthousiastes, une nature toute en couleur. Nos aménagements nature : bandes fleuries, friches, haies, mare... attirent énormément de petites bestioles. Tous les jours, chacun muni de sa boîte loupe arpente la prairie à la recherche de ces insectes pendant de longs moments, au point que les jeux classiques (ballons, foot ou badminton) ont été délaissés au profit des découvertes nature. Et



comme l'an passé, le « must » reste la capture de criquets à des fins culinaires : en sushi, grillés ou au chocolat. Les sceptiques du début s'y sont rapidement essayés et tous ont adoptés. Incroyable fascination et imagination galopante, Koh Lanta entre dans le guide Michelin.

Pendant les deux journées dédiées à la gravure, les enfants ont expérimentés différentes techniques sur bois, lino, papier, cartons de lait retournés, fusain... La petite presse mobile de François a permis de travailler à l'extérieur en toute condition. Manipulations parfois délicates, créations originales et résultats bien jolis.

On se réjouit de pouvoir accueillir les groupes l'an prochain dans notre futur bâtiment.





## VERT POMME : NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

### Samedi 14 Septembre : Balade champignons

Petite expo avec introduction théorique suivie d'un parcours à la recherche des bons comestibles.  
rdv sur Vert Pomme de 13.30 à 16.30  
Avec Stéphane Barthélemy  
Prix : 5eur ; membre Natagora : 4,5eur

### Samedi 21 Septembre : Chantier de gestion

Fauche du chemin près du nid de couleuvre et réaménagement d'une nouvelle passerelle sur l'Aisne.  
Rdv à l'église de Freyneux, de 13.30 à 16.30

### Dimanche 20 Octobre - Chantier de gestion sur la réserve de La Gotale

Débroussaillage, fauchage et stockage (prairie humide).  
rdv à 9.30 devant l'église de Chêne-al-Pierre à prendre : coupe-branches, râteaux, fourche, gants, bottes, pique-nique.  
Avec Serge Rouxhet

### Samedi 21 Septembre Sortie brame du cerf

Introduction puis déplacement voiture jusqu'à un poste d'observation et d'écoute.  
rdv sur Vert Pomme de 18.00 à 21.00  
Avec Xavier Olivier  
Prix : 5eur ;  
membre Natagora : 4,5eur

### Samedi 23 Novembre Plantation de fruitier et soin au verger.

Atelier pratique avec tous les conseils autour de la plantation afin d'optimiser la reprise des arbres. Plus nettoyage des chancres, badigeonnage ; remèdes naturels...  
rdv sur Vert Pomme de 10.00 à 13.00  
Avec Stéphane Barthélemy  
Prix : 5eur ; membre Natagora : 4,5eur

### Renseignements et réservations :

Stéphane Barthélemy : 0492 86 15 18 - [www.vert-pomme.info](http://www.vert-pomme.info) - [barthelemy.stephane@gmail.com](mailto:barthelemy.stephane@gmail.com)

**Envie de travailler la terre, de découvrir le monde du potager ? Même si vous n'avez jamais cultivé, il faut juste un peu d'huile de bras, le goût de la nature et l'envie de consommer des produits sains issus de son propre travail. Il y a de la place disponible sur Vert Pomme ! Contactez-nous dès maintenant pour disposer d'une parcelle en 2014.**

## L'ASBL "SILLAGE" LANCE SON SNOEZELLEN DANS LES LOCAUX DE L'ANCIENNE GARE DE MANHAY



L'asbl Sillage a pour objet de développer des projets au bénéfice des personnes âgées. Dans le but d'aider à ce bien-être, Sillage a voulu se lancer dans un projet : le Snoezelen.

### En quoi cela consiste ?

Concrètement il s'agit d'un espace « hors du temps » dans lequel se trouvent de nombreuses stimulations sensorielles : des objets à toucher, à regarder, à sentir, ...  
Faire une séance « Snoezelen » est l'occasion d'utiliser ses sens, de réveiller sa mémoire, de se relaxer dans un cadre sécurisé.

Avec le soutien de la Commune de Manhay et de la Province du Luxembourg, l'asbl Sillage a pu concevoir un tel espace dans les murs de l'ancienne gare rue du Vicinal et le propose aujourd'hui aux personnes intéressées.

Les prochaines séances auront lieu le vendredi 29, le samedi 30 novembre et le lundi 2 décembre 2013 sur rendez-vous.

Pour toute question sur ces séances ou sur l'activité en général, que ce soit pour vous-même ou pour un proche, n'hésitez pas à contacter : Céline Remy : 0485 / 41 35 21 - Julie Remy : 0497 / 68 52 30 - ou par courriel : [sillage.c.remy@gmail.com](mailto:sillage.c.remy@gmail.com)

**DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE**

**"ÊTES-VOUS DIABÉTIQUE ?  
1 PERSONNE SUR 2 L'IGNORE..."**

**VENEZ VOUS TESTER ET POSER VOS QUESTIONS"**

À l'hôpital Princesse Paola de **MARCHE**, le 14 novembre 2013, de 13h00 à 17h00

À l'hôpital Sainte-Thérèse de **BASTOGNE**, le 15 novembre 2013, de 13h00 à 17h00

Convention diabète. Maison du diabète.

**Les Maisons du Diabète de la Province de Luxembourg déménagent**

Pour une meilleure accessibilité et une plus grande proximité à partir d'octobre 2013, 4 Maisons du diabète déménagent dans les postes médicales de garde (PMG) :

AVLASSEL/VENELAS	avenue <b>BIÈVRE</b> (PMG) - rue de la gare, 3 - 1221 Bière
AFELLES	avenue <b>LIBRAMONT</b> (PMG) - avenue d'Escaffé, 95 - 6200 Libramont
WITTON	avenue <b>TINTIGNY</b> (PMG) - rue de Peire, 11 - 6750 Tintigny
MARCHE	avenue <b>MARCHE</b> (ancienne maison) (PMG) - av. de France, 6 - Marchenaup.

Les Maisons du diabète restent :

- SARVAUX** (Rue Saint-Côme, 11 - 6940 Sarvaux-sur-Durbet)
- BASTOGNE** (PMG) - avenue d'Escaffé, 36 - 6600 Bastogne
- ATHUS** (Pharmacie avenue de la Vierge, 89 - 6791 Athus)

Ces 7 Maisons du diabète travaillent en étroite collaboration avec le médecin généraliste et le diabétologue. Elles proposent une **approche pluridisciplinaire** du diabète grâce à la présence hebdomadaire d'une infirmière spécialisée en diabétologie et d'une diététicienne.

Pour plus d'infos ou prendre RDV :  
secrétariat : 064/43.10.00 (tous les jours de 9h à 13h)  
[www.diabete.lu/luxembourg.be](http://www.diabete.lu/luxembourg.be)

Logos: MARDI DU DIABÈTE, MARDI DU DIABÈTE, RLM, Province de Luxembourg.

## SOUTENIR LE CMH, UNE ACTION CITOYENNE

Chaque année, le 112 réquisitionne l'hélicoptère du Centre Médical Hélicopté de Bra-sur-Lienne à plus de 1000 reprises pour des interventions en aide médicale urgente. Sur le territoire de la commune de Manhay, l'hélicoptère du CMH est déjà intervenu à plus de 30 reprises depuis le début de l'année 2013.

Le CMH de Bra-sur-Lienne est une ASBL existant depuis plus de 25 ans et assurant un service de secours par hélicoptère depuis plus de 15 ans. Depuis sa fondation, ce service est rendu possible grâce au soutien de la population. En effet, c'est grâce au soutien de la population que le CMH développe et finance un service hélicopté au profit de toutes les personnes en situation de détresse vitale. Il existe plusieurs manières d'apporter son soutien à toute l'équipe de l'ASBL Centre Médical Hélicopté.

- **L'affiliation au CMH est le premier moyen de soutien** et sans doute le plus important, via une carte de sauvetage. Plus de 90 000 personnes bénéficient des avantages d'une carte d'affiliation au CMH : elle offre la gratuité du transport médicalisé lors de toute intervention hélicoptée urgente. Elle constitue donc une protection de tous les frais d'intervention hélicoptée, non pris en charge par une mutuelle ou une assurance. Grâce à cette carte, le CMH réduit autant que possible les frais d'intervention pour tous les patients. La carte d'affiliation est aussi un geste citoyen permettant de garantir la pérennité et le maintien du service. Enfin, elle répond à une démarche de solidarité envers toutes les personnes bénéficiant d'un transport médicalisé par hélicoptère en cas d'urgence. Il existe deux types de cartes d'affiliation : une carte individuelle dont la cotisation annuelle est de 30 euros. Elle couvre uniquement son titulaire. La seconde carte est familiale. Elle couvre son titulaire, son conjoint ou cohabitant légal, ainsi que ses enfants et ceux de son conjoint ou cohabitant légal qui ouvrent le droit aux allocations familiales. La cotisation annuelle de la carte familiale est de 47 euros.



**AFFILIEZ-VOUS AU  
086/45 03 39**

- **Autre moyen de soutien, les dons effectués par des entreprises ou des particuliers.** Pour tout don de 40 euros et plus, les donateurs reçoivent une attestation à joindre à leur déclaration fiscale. Ce moyen financier est très important car il permet au CMH d'acquérir du matériel médical adapté à la pratique de la médecine d'urgence par hélicoptère. L'année dernière, les dons ont permis l'acquisition d'une échographie portable, un outil très utile pour affiner le diagnostic posé par l'équipe médicale.



- **Le soutien, il est encore possible via des associations ou des comités de village.** Chaque année, des dizaines de groupements associatifs organisent des événements et des animations, en réservant leurs bénéfices au Centre Médical Hélicopté. Cette année, ces ressources financières réunies ont permis de financer la rénovation complète de l'hélicoptère du CMH pour une somme de près de 100 000 euros.



Il existe enfin un dernier moyen de soutien au Centre Médical Hélicopté : le bouche-à-oreilles ! En d'autres mots, la promotion de la carte d'affiliation et du soutien au CMH auprès de votre entourage. Dans la commune de Manhay, moins de 20% de la population est affiliée au Centre Médical Hélicopté.



[www.centremedicalheliporte.be](http://www.centremedicalheliporte.be) -  
**086/45 03 39 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30)**

## APPEL AUX SOUVENIRS

Si vous avez des anecdotes, photos, cartes postales, témoignages divers sur les marchands ambulants et les livraisons à domicile des années passées, partagez-les ( afin qu'ils puissent se joindre à un éventuel recueil sur ce thème) en contactant Jean-Luc Gosset au 0472/354557. Ces souvenirs doivent provenir des communes de Manhay, Erezée ou Durbuy.



## BOURSE AUX VÊTEMENTS D'HIVER ET MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE DE LA LIGUE DES FAMILLES À MANHAY

Acheter en bourse est vraiment avantageux pour le porte-feuille des participants qui font des économies et épargnent un peu la planète de la surconsommation.

**Quand ?** Le 25 et 26 octobre. **Où ?** A la salle de l'entente à Manhay. **Contact :** Mme Anne BERNARD 0494/44.91.69





Depuis quelques années déjà, les CPAS des communes de Durbuy, Hotton, La Roche, Rendeux et Erezée en collaboration avec Somme-Leuze, Ouffet et Marche-en-Famenne investissent dans une politique volontariste en matière de développement local et d'emploi. En janvier 2010, le CPAS et la commune de Manhay ont également décidé de passer une convention avec INTEGRA PLUS.

L'Association INTEGRA PLUS propose gratuitement plusieurs services à la population :

- Un accueil, une écoute, une orientation vers une activité, une formation ou des études adaptées,
- Des activités ou des ateliers pour reprendre confiance en soi ou rencontrer d'autres personnes,
- Un soutien à la recherche, l'accès et le maintien au logement,
- Un soutien pour l'accès au permis de conduire théorique et pratique,
- Un soutien à l'accès à des emplois (ou des stages) en rapport avec les ressources et les besoins de la région,

- Un accompagnement à la création d'activités économiques et à l'installation comme indépendant,

L'équipe réalise ainsi chaque année près de 500 bilans socioprofessionnels ou bilans de compétences.

Il s'agit d'une méthode d'orientation adaptée, comprenant divers outils spécifiques, permettant à chacun de préciser son projet personnel (un métier, une formation, des études, une activité,...) et les étapes pour y parvenir.

Selon chaque personne, son profil, ses difficultés et ses besoins, il peut y avoir plusieurs types de réponses, des entretiens individuels ou des activités en groupe.

**Depuis plusieurs années Intégra Plus développe également un service d'accompagnement à la création d'activités ou d'entreprise.** Il s'agit de soutenir toute personne qui envisage la création de son emploi en tant qu'indépendant à titre principal ou à titre complémentaire.

Tous les services et toutes les actions privilégient la proximité, le contact de terrain, l'accompagnement individuel personnalisé, le partenariat, le travail en réseau et la participation citoyenne.

**Intégra Plus est accessible gratuitement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 16 h 30 – Chainrue, 3 à 6940 Barvaux – 086/21.06.02 [administration@integra-plus.be](mailto:administration@integra-plus.be)**

**Si vous ne disposez pas de moyen de locomotion, nous pouvons nous déplacer pour vous rencontrer.**



## FORMATION PERMIS DE CONDUIRE THEORIQUE EN 20 H

Cette formation s'adresse à toute personne sans difficulté(s) particulière(s) de lecture, de mémorisation ou de compréhension

### QUAND ?

Du lundi 21 au vendredi **25 octobre** 2013  
Tous les jours **de 13h30 à 16h30**

### LIEU ?

CPAS de Manhay  
Voie de la Libération 4 - 6960 MANHAY



**PRIX : 30€** (un syllabus est remis aux participants).

Un transport peut être organisé pour les personnes ne sachant pas se rendre par leurs propres moyens au lieu de formation.

### INFOS ET INSCRIPTION :

Après de Maëlle CLAUDE par tél au 086/210602 ou par mail à l'adresse [maelle.claude@integra-plus.be](mailto:maelle.claude@integra-plus.be)



Activités sportives pour enfants et adultes

**MANHAY**

NEW website :  
[www.sport-fun-culture.be](http://www.sport-fun-culture.be)



**La ZUMBA est cours collectif basé sur un enchaînement de mouvements simples sur une musique entraînante...**

**Cours le lundi de 19h00 à 20h00**



**NOUVEAU cours de Fitness !!!  
Nouveau concept, un cours motivant, simple et efficace...**

**Cours le lundi de 20h00 à 21h00**

**Infos et inscriptions :**  
[www.sport-fun-culture.be](http://www.sport-fun-culture.be)  
**0477-82.95.05**  
[fred.marchal@hotmail.com](mailto:fred.marchal@hotmail.com)

**Reprise des cours :**  
**Lundi 16 septembre 2013**

**Lieu des cours :**  
**Salle de l'Entente à MANHAY**

**Monitrice :**  
**Laure GOOSSE :**  
**Instructeur breveté**  
**Zumba et Bokwa FITNESS**

## JE COURS POUR MA FORME

Depuis 2009, la Commune de Manhay organise le programme « Je cours pour ma forme ». Ce programme d'entraînement est accessible à tous, jeunes et moins jeunes, il permet à chaque participant d'apprendre ou réapprendre à courir dans la bonne humeur et en toute convivialité. La cinquième édition a débuté le 08 avril, pour se terminer le 24 juin. Cette année, 40 personnes se sont inscrites. Traditionnellement, lors de la dernière séance, un diplôme de réussite est remis et une collation offerte aux participants. Nouveauté cette année, afin de garantir la sécurité des joggeurs lors de leurs futures sorties, une chasuble leur a été remise. Rendez-vous en 2014 pour une nouvelle session.



Photo Benoît CORNET

B. Lesenfants, Echevin des Sports

## NOS SPORTIFS MIS À L'HONNEUR



Photo Benoît CORNET

En juin dernier, le collège communal a eu le plaisir d'accueillir les sportifs de notre commune qui ont réalisé des performances particulières durant la saison écoulée.

"Aujourd'hui, nous souhaitons partager avec nos champions (les joueurs de l'équipe première de Harre et 3 équipes du club de tennis de Manhay), un moment de convivialité, de chaleur sportive, vous mettre à l'honneur vous récompenser pour vos excellents résultats. Je profite de l'occasion pour remercier publiquement les dirigeants et tous les bénévoles qui grâce à leur dévouement, leur disponibilité et leur patience contribuent efficacement à la réussite sportive de tous. Il faut bien l'avouer, leur engagement n'est que trop rarement reconnu à sa juste valeur. La vie a évolué, les temps ont changé, être dirigeants de nos jours (que ce soit Président, secrétaire ou trésorier d'un

club de tennis, de football ou de n'importe quel club sportif), c'est une véritable mission, qui exige certaines compétences dans l'organisation, la répartition des tâches, la gestion du club.

De par vos exploits, vous avez véhiculé au-delà des frontières communales une image sportive dynamique et positive de votre club et par la même occasion de la commune de Manhay. Soyez-en remerciés.

La commune a réalisé des efforts importants pour aider les clubs à améliorer leurs infrastructures, mais force est de constater que le travail est loin d'être terminé. Nos citoyens jeunes et moins jeunes méritent de disposer de lieux de qualités pour pratiquer leur sport favori. Dans cette optique, plusieurs projets d'envergure devraient aboutir ; je pense notamment à la construction d'un hall sportif et à la rénovation de la piste d'athlétisme. (...)"

**Extrait du discours prononcé par Benoît Lesenfants, Echevin des Sports**

### Ont été récompensé(e)s pour leurs prestations :

#### **En tennis :**

**Catégorie des moins de 9 ans :** Emma Deville, Flavie Deville et Line Reynders ont remporté leur poule sans connaître la moindre défaite.

**Div 4 l'équipe messieurs** a atteint les quarts de finale des provinces Namur-Luxembourg.

**Div 5 l'équipe messieurs** a gagné la finale des inter-séries Namur-Luxembourg. Une première pour le club de Manhay.

Le président Stéphane Wilkin, se dit très heureux et très fier de ses joueurs, un tel exploit est bien entendu le sacre d'une formidable équipe de copains composée de joueurs talentueux, mais surtout la victoire de tout un club. Bravo.

**En football :** l'équipe première de Harre, championne en troisième provinciale série E, qui rejoindra la deuxième provinciale après 37 ans d'attente.

## CAMPS DE JEUNES 2013

Cette année encore, Manhay est resté une incontournable terre d'accueil pour l'établissement de camps de jeunes durant les vacances scolaires. Cette année, pas moins de 37 camps sont venus s'établir, soit une population supplémentaire d'environ 1 550 jeunes. Cette année encore, la Commune de Manhay a pu compter sur l'appui d'un « Monsieur Camp », chargé du suivi des camps, à savoir Monsieur Maxime WUIDAR de Fays.

Dans l'ensemble, même si l'une ou l'autre incivilité restait encore à déplorer (veillées nocturnes bruyantes, endommagement de panneaux de signalisation ou menus larcins), il faut savoir que la plupart des camps se comportent tout à fait bien. Le fait que les camps soient encadrés par l'autorité communale semble avoir une influence positive.

Cependant, pour le cas où un incident vous semblerait notoire, il vous est loisible d'en faire état à l'administration communale auprès de Monsieur Gérald LIBERT (086/45.03.15 – glibert@manhay.org), ceci afin d'en assurer le suivi auprès des responsables des camps concernés.





## DES NOUVELLES DU PARC CHLOROPHYLLE

La fréquentation au Parc Chlorophylle reste stable avec une croissance de 4%, à savoir 40 002 visiteurs au 31 août dernier au lieu de 38 485 l'an dernier. Le chiffre boutique progresse de 19%. Il s'agit du meilleur été, depuis l'ouverture du Parc en mai 2002. Signalons aussi que chaque année, l'augmentation oscille vers les 5-6%.

Nouveauté à découvrir : une ruche artistique, superbe réalisation de Daniel Steenhaut, scénographe du Parc.



### Prochaines manifestations à Chlorophylle :

05/10/2013 : Jihaim en concert

Jihaim en concert à partir de 19h Brasserie du Parc Chlorophylle. Souper + spectacle de Jihaim : 30€ (apéritif, choucroute garnie ou waterzooi de poissons, dessert)

Réservations : Edith Lugens au 0497/72 56 11

19/10/2013 : Week-end du Bois : Balade ornithologique guidée par Jean-Marie Brandeleer, guide nature, à 10h30

20/10/2013 : Week-end du Bois : Bûcheron sculpteur à la tronçonneuse à 13h30 - Contes et légendes par Jan Van Assche, guide nature à 14h00

**NB.:** Le Parc Chlorophylle cherche un ouvrier TRES BON bricoleur pour 1 ou 2 jours par semaine (1 ou 2 x 5 heures par semaine).

## "La Brasserie du Parc Chlorophylle cherche nouveau gérant à partir du 16 mars 2014".

Au Parc Chlorophylle, la nature se faufile!

**Informations :** José Burgeon - Manager Parc Chlorophylle - Rue des Chasseurs Ardennais, 60 Dochamps-6960 Manhay  
Tel: 084/37.87.74 - Fax: 084/37.97.29 - E-mail : info@parcchlorophylle.com - Web : http://www.parcchlorophylle.com



Zone de Police  
Famenne-Ardenne

## LA POLICE VOUS INFORME

Depuis plusieurs jours, la commune de MANHAY est victime de nombreux vols.

Actuellement, l'enquête est en cours et ne permet pas d'identifier formellement les auteurs, ni de citer des noms, contrairement à la rumeur locale. En cas d'agissements suspects, essayez de relever le numéro de plaque, le type de véhicule, la description des auteurs... si cela est possible et **en ne prenant aucun risque. Faites immédiatement appel au 101.**

Prenez un maximum de dispositions pour empêcher les intrusions dans votre habitation, tels que :

- verrouillez les portes et fenêtres, surtout au rez-de-chaussée ;
- veillez à ne pas laisser traîner des outils, des échelles... à l'extérieur ;
- activez votre alarme, si l'habitation en dispose ;
- placez des verrous intérieurs, même sur les fenêtres.



## LES ABOIEMENTS INTEMPESTIFS DES CHIENS

Dans l'édition du bulletin communal de mars dernier, nous avons fait appel au sens civique des propriétaires de chiens, en leur rappelant le contenu de l'article 91 du règlement général de police qui stipule que : "Les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde même occasionnellement ont l'obligation de veiller à ce que ces animaux : n'incommodent pas le voisinage de quelque manière que ce soit, en particulier par des cris ou aboiements intempestifs et répétitifs(...)".

Malheureusement, cette information n'a pas trouvé écho auprès des personnes concernées, car nous devons encore aujourd'hui déplorer cette incivilité dans la plupart des villages de notre commune.

Nous vous signalons que les services de police vont dès à présent, accorder une attention toute particulière à ce genre de nuisance. Dès que le constat de cette infraction au règlement général de police sera effectué, procès-verbal sera transmis sans délai à l'agent sanctionnateur provincial. **Les amendes en cette matière varient de 50 à 250 €.** Elles peuvent être doublées en cas de récidive dans les douze mois.



## L'HORAIRE DU CAR ONE MODIFIÉ

Dochamps	8h30'
Odeigne	10h00
Malempré	10h45
Manhay	11h30
Grandménil	13h00
Harre	14h30



Les arrêts de Lamorménil, Vaux-Chavanne, Deux-Rys et Fays (Centre de St-Antoine) peuvent se faire sur demande à Vanessa Bay au 0499/572810

## L'ÉCLAIRAGE PUBLIC NE FONCTIONNE PLUS? ...



Pour mieux identifier le foyer d'éclairage en panne, ORES nous demande de communiquer impérativement le n° inscrit sur la plaque qui se trouve sur le poteau à environ 2 mètres du sol. Les 3 premiers chiffres repris sur la plaque identifient notre commune. Les 5 autres identifient le lampadaire. Merci de nous communiquer ces chiffres lorsque vous nous contactez pour signaler un problème

## CARNET CIVIL

### Nous saluons la venue parmi nous de :

Noémie DIDDEREN de Grandménil  
Marius PISCART de Harre  
Margot LESAGE de Chêne-al'Pierre  
Léa SCHLECHTER de Lamorménil  
Emma NEVEN de Grandménil  
Grégoire DAVID de Lamorménil  
Mathieu GEORGES de Dochamps



### Nous nous joignons au bonheur de

Claudine CHRISTOPHE de Grandménil  
Et Christian HUET de Grandménil

Virginie DE BACKER de Manhay  
Et Arnaud ANDRE de Manhay



### Nous regrettons la disparition de

René HENROTIN de Manhay  
Julien CALLE de Dochamps  
Jean VANNEROM de Dochamps  
Paul ANTOINE de Chêne-al'Pierre  
Denise LESPAGNARD de Chêne-al'Pierre



Véronique PIRSON de Vaux-Chavanne  
Marie-Thérèse WAILMACQ de Lamorménil  
Rolande JACQUET de Vaux-Chavanne  
René ZUNE d'Oster  
Léon PHILIPPE de Fays

## SYNDICAT D'INITIATIVE de Manhay A.S.B.L.



**Siège social** : Syndicat d'Initiative de Manhay - Voie de la Libération, 4 – 6960 MANHAY  
E-mail : [info@simanhay.be](mailto:info@simanhay.be)

**Personne de contact à l'administration communale** : Brigitte Lespagnard – 086/21.99.67

### **Bilan de la Fête de la Musique**

Musiciens, Exposants et Visiteurs furent allègrement balayés par des bourrasques de vent intempêtes. Tous ont fui...

Malgré les intempéries, les différents groupes de musiciens ont tenu le public en haleine jusqu'à 20h, sans répit. Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges.

Citons : Claude Lincé et Jean-Yves (Musette), les Flobards (Chanson française), Whatever (Rock), les Aploûts & Sue (Koen et Co. Blues/Rock), l'amitié toute musicale d'un walon et d'un flamand bien de chez nous.

A 21h, la place était déserte et la Fête de la Musique terminée !!!

Merci à l'Administration communale pour son soutien logistique habituel.

Merci à Bernard Gabus (Comité Culturel de Manhay) pour l'organisation impeccable de cette manifestation.

**Merci à tous les volontaires qui ont donné quelques heures de leur temps pour assurer le plaisir des autres.**

### **Et bientôt le... "4ème SALON de la FEMME"**

**Les 12 et 13 octobre 2013 de 11h à 20h.**

**Salle de l'Entente à Manhay.**

**<<Tout pour les Femmes de tous âges, de toutes tailles, de toutes nationalités.>>**

Un décor tout en lumière, de nouveaux exposants, des produits originaux et de qualité, des prix démocratiques,

**Une ambiance conviviale où gentillesse et sourire seront de mise.**

**Bar et petite restauration en permanence.**

**BIENVENUE à TOUTES et à TOUS car TOUS les HOMMES SANS EXCEPTION ONT AU MOINS UNE FEMME DANS LEUR VIE !!!**

**C'est le moment de faire plaisir à vos femmes, Messieurs...**

**Prix d'entrée : 3 €, gratuit pour les –de 12 ans**

### **Appel aux exposants**

**Contact** : Martine Strens 0498 53 75 57 ou [martine\\_strens@hotmail.com](mailto:martine_strens@hotmail.com)

**Prix de l'emplacement** : 10 € le mètre courant

### **Et un peu plus tard... "Le Marché de Noël"**

**Le 15 décembre 2013 de 11h à 20h. Salle de l'Entente à Manhay**

De nombreux artisans vous proposeront : décorations de Noël, bijoux, idées petits cadeaux, friandises, pralines, etc... pour ceux et celles que vous aimez. Ne ratez pas ce petit moment d'émerveillement dans un décor étincelant et féérique.

**Bar et petite restauration en permanence.**

**Entrée gratuite - Emplacement exposants : 2€ le mètre courant**

## PROJETS 2014

**Création d'un "SEI"** : Echange de services gratuits de particulier à particulier selon les compétences de chacun.

**Foire aux Initiatives** : Informations concernant les particuliers désireux de promouvoir d'une façon ou d'une autre leurs idées, leurs projets, etc...



**NEW** **CAR WASH MANUEL**  
**UNIQUE: LAVAGE À L'EAU CHAUDE**

- Eclairage permanent
- Station sécurisée
- Tous véhicules

24h/24  
7j/7



Autoroute E25, sortie 49, direction MANHAY - Zoning VAUX-CHAVANNE

**MENUISERIE - EBENISTERIE - CHARPENTERIE**

**BONJEAN PAUL**

*Spécialités châssis - Porte en chêne  
Placards en chêne massif*

Rue de la Stotte, 3 - GRANDMENIL - Tél. **086/45.56.52**  
 Enregistrement 17.20.10

**MECABO sprl** rue du Vicinal 5  
 6960 MANHAY  
 Tél. 086/45.55.06  
 Fax 086/45.54.19 - mecabo@skynet.be



**PNEUS aux meilleurs prix**

TOUTES MARQUES  
 VOITURES, CAMIONNETTES, AGRICOLES, POIDS-LOURDS  
 BANC DE GÉOMETRIE PAR CAMÉRAS

Ouvert du mardi au vendredi de 8h à 18h - Samedi de 8h à 15h



**Résimont** sprl  
 TOITURES

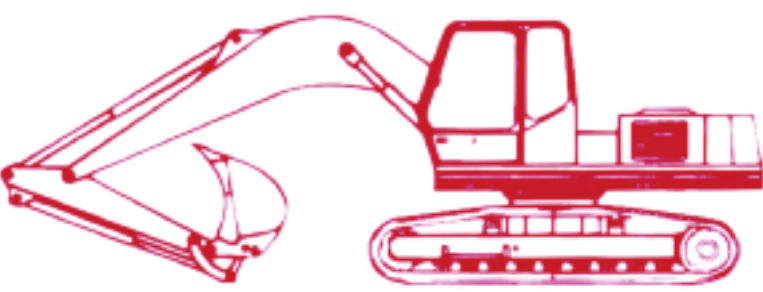
**PHOTOVOLTAÏQUE**

TERRES SIMON, 8 Tél/Fax 086 43.43.11  
 6960 HARRE toituresresimont@skynet.be

**s.p.r.l.**

**ROBERTY**  
 ENTREPRENEUR

Col de Lamormenil, 39 - 6960 MANHAY  
 Tél.: (086) 45 51 26  
 Fax : (086) 45 56 45



**Travaux publics et privés • Terrassements • Egouttages  
 Canalisations - Voiries • Location de containers**

**DESTREE-BORLON**  
PRODUITS PETROLIERS - MAZOUT



Possibilité  
de plan  
budgétaire

**TOTAL**

Melreux - 084 46 66 48  
Hotton - 086 47 71 21

**MABEGRA s.a**  
MATERIAUX GRANDJEAN



Béton préparé, stabilisé ●



Spécialiste en égouttage ●



Stations d'épuration ●



Bois du pays ●

Matériaux gros oeuvres ●

Vente aux professionnels  
et aux particuliers

Tél : 084/46.61.63

Fax : 084/46.75.87

Rue de la Jonction, 20  
6990 Hotton

Ouvert du lundi au vendredi de 06h30 à 18h00  
et le samedi de 06h30 à 16h00

E-mail : [info@mabegra.be](mailto:info@mabegra.be) / Site : [www.mabegra.be](http://www.mabegra.be)



**Garage LATOUR**

réparation toutes marques  
spécialiste RENAULT  
et DACIA

**Philippe LATOUR**

route de Liège 74  
6960 MANHAY

0475 61 42 18



Menuiserie

**Joel Derenne** *sprl*

**0496 / 49 30 15**

[j.derenne@skynet.be](mailto:j.derenne@skynet.be)

- Châssis Bois - Alu - PVC - Bois/Alu
- Portes de garage
- Stores
- Bardages

**Nouveau**



Ouverture de notre show-room en automne  
Rue du Vicinal, 24 6960 Manhay